



Compte-rendu de la Commission « Sports & Loisirs » du 24/01/2017

Présents : Nathan Mongellaz, Arthur Lossie, Clémence Joiron, Sarah Lubraneski, Jules Massiou, Thomas Fabre, Anaïs L'Hermitte

Animation : Yvan Lubraneski

Lors de la dernière commission, les jeunes conseillers municipaux s'étaient félicités de la commande par la commune du **parcours d'agilité**, nouvelle aire de jeux dont le positionnement, a priori, sera dans la petite clairière du bois du Paradou à la pointe nord-est du terrain d'évolution.

Marc Prabonnaud, maire-adjoint aux travaux et à la sécurité, avait pu leur confirmer que le parcours d'agilité serait vraisemblablement installé avant le printemps de cette année.

Il avait été évoqué aussi précédemment la mise en place de jeux, de type « **structures gonflables** » et / ou avec une piscine dans la période de la fin de l'école et du début des grandes vacances.

Une piscine, il faut la surveiller la nuit et il faut un maître-nageur... nous ne sommes peut-être pas prêts à toutes ces dépenses et cette logistique...

Yvan précise que la commune reçoit régulièrement des propositions pour installer un parc de structures gonflables.

Cela serait peut être réalisable sur la **première quinzaine de juillet, avec nocturne le 14 juillet**. Il faut savoir que le coût est nul pour la commune si le prestataire vend lui-même ses tickets et assure la surveillance la nuit. Nous en reparlerons.

Nathan s'interroge sur la possibilité de jouer au hand-ball dans le futur **espace sportif couvert**.

Yvan lui précise que la commune ne s'est pas engagée dans un gymnase multisports mais dans un simple espace couvert, afin de mener une opération autour de 600 000 euros contre au moins 1,5 millions d'euros pour construire un gymnase.

Yvan propose par ailleurs qu'un ou deux membres de cette commission participe, pourquoi, pas, à une prochaine réunion de la commission extra-municipale qui travaille ce projet, afin de recueillir aussi les impressions et demandes des enfants.

Nous avons enfin parlé un peu « budget » car Anaïs a demandé « **Comment la commune gagne de l'argent ?** »... puisqu'elle en dépense pour nous tous.

Plusieurs ont répondu « les impôts ». En effet, les impôts locaux liés à l'habitation et aux propriétés bâties et non-bâties. Mais il y a aussi les services payants (périscolaire, cantine, locations de salles... etc...). Enfin il y a une somme donnée par l'Etat en fonction du nombre d'habitants.

Par ailleurs, la commune peut demander des subventions, ce qui lui permet de financer plus facilement ses projets d'investissement.